



Pour nourrir le Sénégal,
**misons sur les exploitations
familiales et appuyons les!**

Actualités du CNCR Septembre 2018

PARTICIPATION DU CNCR A L'ELABORATION DU PRE-RAPPORT REGIONAL 2017 SUR LA SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE ET HALIEUTIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Conscient de la nécessité pour les paysans d'analyser eux même leur situation, de proposer des solutions pertinentes pour y faire face et de participer aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques agricoles, le Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a mis en place un observatoire de suivi des Exploitations Familiales qui lui permet de négocier avec les Etats et les partenaires pour la défense de la dignité des paysans. De ce fait, pour parvenir à une production de qualité de son rapport régional 2017 sur la situation de la Campagne agro-sylvo-pastorale et halieutique, le ROPPA est en train de mener plusieurs activités à travers cet observatoire. C'est ainsi que son secrétariat exécutif avait partagé avec l'ensemble de ses 13 plateformes nationales (notamment le CNCR) un guide de collecte de données qui a servi à produire des informations et connaissances sur les campagnes agricoles 2016/2017 et 2017/2018. Aussi, un atelier régional tenu en septembre 2017 à Thières, avait servi de cadre pour faire le point du processus de collecte des données en cours dans les pays. A l'issue de la remontée des informations, un travail d'exploitation des apports des plateformes nationales a été mené et a ainsi permis de faire une analyse comparative des apports des plateformes sur la situation des campagnes, ce qui a permis d'aboutir à la première version du pré-rapport régionale.



En vue d'approfondir ce travail de suivi, le Secrétariat Exécutif du ROPPA a organisé du 23 au 27 juillet 2018 au Libéria, un atelier d'élaboration du pré-rapport 2017 sur la campagne agro-sylvo-pastorale et halieutique en Afrique de l'Ouest. Cette rencontre a eu lieu au Libéria et a été organisée par la plateforme nationale du ROPPA Farmers Union Network of Liberia (FUNL). Une rencontre à laquelle le CNCR avait pris part et qui a ainsi permis de : i) faire le bilan sur la valorisation du rapport 2016 de l'observatoire ; ii) élaborer un draft 1 du rapport 2017 de l'observatoire ; iii) réfléchir autour de la valorisation du rapport 2017 ; iv) présenter le projet WAW et v) sortir une feuille de route pour la finalisation, la préparation du rapport 2018, et la mutualisation des dispositifs de l'observatoire.

Sur le plan des acquis, il a été noté entre autres que le rapport de l'observatoire est devenu une référence incontournable pour le secrétariat exécutif du ROPPA. Il a été fortement utilisé pour l'élaboration des stratégies de communication et d'insertion des jeunes du ROPPA et a été valorisé pour la rédaction de projets et dans les interactions avec d'autres partenaires et organisations de la société civile. Au terme de l'atelier, beaucoup de recommandations ont été formulées. Par exemples, en ce qui concerne le secrétariat exécutif du ROPPA, il est recommandé de finaliser dans les meilleurs délais, conformément à la 1ère feuille de route, le rapport 2017 et procéder à sa valorisation dans le cadre du projet de mutualisation. Il lui est aussi recommandé de clarifier les possibilités de thématiques du rapport 2018 et de faire une proposition au Bureau Exécutif pour avis. En ce qui concerne, le Conseil d'Administration du ROPPA, il est recommandé de travailler à renforcer la mobilisation des leaders aux niveaux pays sur la question de l'observatoire.

Enfin, pour ce qui est des plateformes nationales, les tâches qui leur sont assignées sont i) Assurer la Participation obligatoire des femmes et des jeunes aux ateliers nationaux de mutualisation ; ii) Procéder à une Identification objective des leaders paysans pour soutenir la tenue des ateliers de mutualisation ; iii) Organiser des points de presse au niveau pays sur les informations issues du rapport 2017 après les ateliers de mutualisation ; iv) Elaborer une feuille de route pour la poursuite du processus identifiant clairement les besoins en renforcement des capacités.

LE CNCR ADOPTE UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS EFFICACE DE SUIVI DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AVEC LA CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI SUR L'ACTION



Pour être plus efficace et plus durable dans son système de suivi des exploitations familiales (EF), le CNCR a changé de méthode. En effet, durant ses 5 premières années de suivi des EF, l'approche qui a été développée par le CNCR consistait à appuyer des animateurs et des leaders des fédérations qui s'étaient engagées volontairement pour procéder à la collecte des informations. Toutefois, cette démarche semble ne pas être durable car les acteurs sont

toujours dans une logique projet et ont tendance à attendre le CNCR sans compter les difficultés de financement. C'est pour cette raison que lors de la dernière réunion du comité national de suivi des exploitations familiales tenue le 21 Mai 2018, le comité après avoir fait le point avait demandé de réfléchir sur une autre approche plus durable.

C'est pour se conformer à cette recommandation, que désormais la nouvelle stratégie d'intervention proposée pour le programme de Suivi des Exploitations Familiales repose sur une entrée fédération avec comme fil conducteur la construction d'un dispositif de suivi sur l'action. Une façon pour le CNCR de bâtir un dispositif de suivi en lien avec les actions, interventions, projet et programmes des fédérations membres pour plus de durabilité. Pour y arriver, l'intervention est structurée selon trois leviers : i) le premier levier repose sur les 6 faitières du programme Les Savoirs des Gens de la Terre (LSGT) Filière et les 4 dans LSGT

standard. Le deuxième levier reposera sur les fédérations engagées dans le Suivi des Exploitations Familiales antérieurement et l'identification de deux autres. Le troisième levier s'appuiera sur la poursuite de la dynamique de suivi enclenchée à Ziguinchor qu'il s'agira de consolider et d'élargir à une autre région du Sénégal car cette dynamique multi-acteurs a permis d'identifier 30 Exploitations Agricoles de Référence (EAR) réparties dans les fédérations du CNCR sur lesquelles le suivi de l'évolution et de la transformation des EF pourra être fait.

Pour opérationnaliser cette nouvelle stratégie il était prévu la réalisation d'une série d'activités afin d'arriver à la production de connaissances sur les exploitations familiales au niveau des fédérations et du CNCR. C'est ainsi que durant le mois d'Aout, le CNCR a tenu 4 ateliers de relance des activités et de formation des animateurs endogènes des fédérations sur l'outil bilan simplifié dans les régions de Thiès, Fatick, Kaolack et Kaffrine. Les objectifs qui étaient visés à travers cette série d'activités sont : (i) de remobiliser les fédérations sur le suivi des exploitations, (ii) de former les animateurs sur l'outil bilan simplifié et (iii) de permettre le dispositif d'être dans les conditions et dispositions pour une bonne collecte des informations auprès des familles. Ces activités de formations étaient précédées de rencontres entre les différentes fédérations et groupements concernés pour échanger sur les projets et programmes en cours d'exécution pour une meilleure imprégnation en vue d'une bonne articulation avec le dispositif de suivi des exploitations familiales.

APRES CINQ ANNEES DE MISE EN ŒUVRE, LE CNCR FAIT SON AUTO EVALUATION DE LA PHASE PRINCIPALE DU PROGRAMME D'APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES D'AFRIQUE (PAOPA).

Le ROPPA bénéficie depuis 2013 de l'appui d'un consortium de partenaires (Union Européenne, FIDA, AFD et Coopération Suisse) à travers le Programme d'Appui aux Organisations Paysannes d'Afrique (PAOPA) - phase principale qui arrive à échéance en 2018. Le PAOPA - phase principale avait pour finalité l'amélioration des moyens d'existence des producteurs ruraux les plus défavorisés. Son objectif général était de renforcer les



capacités des Organisations Paysannes des pays africains et de leurs réseaux régionaux à : (i) défendre les intérêts de leurs membres ; (ii) : améliorer les services offerts à leurs membres et (iii) influencer les politiques portant directement sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire. Au niveau du Sénégal, le CNCR en tant que plateforme nationale du ROPPA était bénéficiaire de ce programme qui tire presque à sa fin. C'est pour cela que le CNCR a commis les services d'un consultant pour faire l'auto-évaluation des interventions du projet. La première étape de ce travail a consisté à organiser un atelier le 03 Aout avec ses fédérations. Cet atelier a permis de faire une appréciation des résultats du PAOPA en s'attachant plus particulièrement aux changements induits, impacts des actions menées avec un accent particulier sur la cible jeunes et femmes. Cela a aussi permis de tirer les principaux enseignements de l'intervention du PAOPA et les recommandations pour consolider les actions en cours et esquisser des orientations pour des actions futures du réseau dans différents domaines.

Les changements induits pour chaque composante, les acquis et limites ont été présentés et analysés pour en dégager des perspectives. Par exemples, sur le renforcement institutionnel, on constate que le personnel technique du CNCR est stabilisé et aussi, les tournées nationales sont effectives et elles constituent des temps forts pour une meilleure connaissance des réalités des plateformes et des exploitations familiales. Ce qui a facilité la formulation de propositions sur des thématiques liées au dialogue et au plaidoyer en lien avec les services économiques. Il y'a cependant des besoins de renforcement des personnels techniques de certaines plateformes. En ce qui concerne la communication, il existe au sein du CNCR un dispositif de communication fonctionnel et pour tous les projets, programmes, activités et manifestations du CNCR, des supports et visuels de communication sont édités. Cependant, au niveau des plateformes il n'y a pas partout des dispositifs de communication ce qui fait que l'ambition donnée à la cellule de communication du niveau national de fonctionner en lien permanent avec les plates-formes n'est pas atteinte. Les collèges de femmes et de jeunes du CNCR sont renforcés et sont fonctionnels. En ce qui concerne, le dialogue politique, un leadership consolidé du CNCR est affirmé dans diverses instances décisionnelles relatives à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques. Par rapport aux services économiques, on note une consolidation de la complémentarité entre le CNCR et l'ASPRODEB, un positionnement stratégique sur la production de semences (oignon, arachide, etc.), un positionnement stratégique sur les filières sèches (céréales, etc.) ; un renforcement de capacités sur les activités économiques. Des recommandations ont été formulées en vue de dépasser les limites pour un prochain programme PAOPA.

LE CNCR RENFORCE LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX DE MEDINA YORO FOULAH SUR LA GOUVERNANCE FORESTIERE PARTICIPATIVE



Du 05 au 15 Aout 2018, une équipe technique du CNCR était en mission dans le département de Médina Yoro Foulah, localité située dans la région de Kolda au sud du pays, victime d'une surexploitation de ses ressources naturelles. L'objectif de cette mission était de former les acteurs locaux sur la gouvernance forestière à la lumière des Directives Volontaires et sur les innovations du nouveau code forestier, de les sensibiliser sur la mise en place d'une plateforme de gouvernance forestière et de faire un diagnostic sur la gestion forestière dans les 11 communes du département de Médina Yoro Foulah en vue de l'élaboration d'une convention locale et la conception d'une boîte à outils.

Cette mission a mobilisé, le préfet, les élus locaux, des exploitants forestiers, le service des eaux et forêts du département de Médina Yoro Foulah et des consultants spécialistes de la gestion forestière. La première étape de cette mission a consisté à participer à la journée de l'arbre qui a été célébrée le 05 Aout à Vélingara et dont le CNCR et le GRET, dans le cadre de leur projet COMMUN ont apporté un soutien financier dans l'organisation. Ensuite la mission s'est rendue à Médina Yoro Foulah et a démarré ses activités par des rencontres avec de personnes ressources et la tenue d'un atelier de deux jours qui a permis au CNCR de faire une cartographie

des types de forêts (aménagées ou protégées) existants dans la zone, de recueillir les différents usages qui sont faits dans ces forêts. Cet atelier a également permis de renforcer les capacités des jeunes agents du service des eaux et forêts, des élus locaux, des populations et des exploitants forestiers sur la gestion forestière participative. Il a été également une occasion d'identifier les principales contraintes à la gestion des ressources forestières dans cette zone qui sont entre autres liées à la pression démographique et son corollaire d'implantations anarchiques de villages dans les forêts et d'augmentation des superficies agricoles par des défrichements. A cela s'ajoutent, de faibles appuis aux communes pour la réalisation de plans d'aménagement de leurs forêts, les feux de brousse et l'inexistence d'autres opportunités économiques extra forestiers. Les types de conflits sur les forêts qui ont été signalés opposent le plus souvent les agriculteurs et les éleveurs, les exploitants forestiers, les services des eaux et forêts, les surveillants forestiers et les populations. Beaucoup de recommandations ont été formulées notamment une meilleure responsabilisation des populations dans la gestion des ressources forestières.

Après la tenue de cet atelier, l'équipe technique de la mission a effectué des rencontres dans les 11 communes du département de Médina Yoro Foula pour faire le diagnostic de la gestion des forêts par les communes en vue de la prochaine mise en place de commissions environnement élargies aux membres des commissions domaniales, aux chefs de villages et aux personnes ressources notamment les enseignants et les clubs EVF des écoles. Ce diagnostic des communes permettra par ailleurs au CNCR de réaliser une convention locale pour une commune test et aussi de concevoir une boîte à outils pour leur faciliter une meilleure gestion de leurs forêts. Le CNCR mène ces activités dans le cadre des projets « renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des directives volontaires au Sénégal » avec le soutien de la FAO et le projet « Citoyens et Organisations locales mobilisées pour un meilleur usage des ressources naturelles » dont le CNCR met en œuvre en partenariat avec GRET avec l'appui de l'Union Européenne.

A TRAVERS LE ROPPA, LE CNCR S'ENGAGE A L'ELABORATION DE DIRECTIVES REGIONALES POUR LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE.

En prélude au démarrage de la décennie de l'Agriculture familiale, le Forum Rural Mondial et le Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) se sont engagés pour l'élaboration de directives régionales pour la promotion de l'agriculture familiale. Ces directives font partie d'une initiative mondiale qui vise à encourager les politiques publiques en vue de créer un cadre normatif qui englobe les différentes mesures qui doivent être prises en compte par les gouvernements afin de créer un climat propice aux agriculteurs familiaux, principalement par le biais de politiques qui encouragent notamment leur accès aux ressources naturelles, aux marchés locaux et régionaux, aux services de vulgarisation rurale, aux services sociaux et financiers et l'amélioration de l'accès des jeunes et des femmes aux ressources productives.



C'est dans le sens de la concrétisation de cette volonté que le ROPPA a organisé du 16 au 17 Août 2018 à Ouagadougou un atelier régional pour renforcer ces initiatives de promotion de l'agriculture familiale en vue de la décennie de l'Agriculture Familiale 2019-2028. L'objectif global de cet atelier était de définir les bases pour renforcer les initiatives et l'influence politique du ROPPA et de ses plateformes nationales notamment le CNCR en faveur de la promotion de l'Agriculture Familiale au cours de la décennie, ceci en vue d'un meilleur positionnement des Exploitations Familiales dans les politiques et programmes de développement. Cette rencontre a ainsi permis de faire un état des lieux de la préparation de la décennie au niveau des différentes Plateformes Nationales et du ROPPA ; d'identifier les principes, thématiques clés pour la formulation des directives ; Adopter les principes et éléments incontournables pour l'élaboration d'une stratégie globale du réseau dans le cadre de la décennie de l'agriculture familiale ; élaborer une feuille de route pour la mobilisation et l'engagement du ROPPA et de ses plateformes nationales dans l'agenda de la Décennie de l'Agriculture Familiale.

Pour contribuer à la formulation des Directives régionales, le CNCR a partagé avec les participants en guise d'inspiration, le travail qu'il est en train de mener en sa qualité de président du Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) pour l'élaboration de directives volontaires nationales sur l'agriculture familiale. Il s'agit entre autres des thématiques qui feront l'objet des Directives, de l'Orientation méthodologique et démarche à suivre pour leur élaboration et la stratégie de communication pour la vulgarisation de ces Directives.

Pour rappel, le 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa 72e session, a adopté la Résolution portant création de la Décennie de l'Agriculture Familiale 2019-2028. « La Décennie s'inscrit dans une approche positive et dynamique visant à montrer à la société civile et à l'ensemble de ses institutions, non seulement les enjeux de l'agriculture familiale, mais l'énorme contribution, réelle et potentielle, de celle-ci à la production alimentaire mondiale, à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. » La déclaration de la décennie de l'agriculture familiale devrait ainsi permettre de poursuivre les efforts engagés pour la promotion de l'agriculture familiale pendant l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014 (AIAF 2014).

LSGT FILIERE ARACHIDE : LE CNCR RENFORCE LES CAPACITES DE 12 ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS LOCAUX EN ELABORATION DE PROJETS



Dans le cadre du démarrage du Programme « Les Savoirs des Gens de la Terre » (LSGT) filière Arachide, le CNCR a organisé du 16 au 19 août 2018 à Kaffrine le 6e atelier du Volet II LSGT filière : Solidarité paysanne pour la formation des leaders des 12 organisations de producteurs à la base. L'atelier avait pour objectif de dérouler les modules en « Élaboration des projets ». Vingt-quatre leaders paysans provenant des douze groupements issus des six organisations faîtières associées au programme LSGT-filière et membres du CNCR et de l'ASPRODEB composé au moins 50% de femmes ont participé à cette formation.

Le Volet II LSGT filière : Solidarité paysanne a pour objectif général de contribuer au renforcement du groupement paysan par le développement des entreprises agricoles et

l'engagement des membres dans leur groupement. De façon spécifique, il vise à : i) Contribuer au développement des entreprises agricoles par le soutien financier et technique à la réalisation de projets individuels élaborés au cours du programme I - « Profession paysan ». Il permet par ailleurs de renforcer chez les participantes et participants les capacités d'analyse, de planification, de réalisation et d'évaluation continue des actions menées au sein de leur groupement. C'est par ailleurs un moyen de contribuer au développement du groupement par un soutien financier et technique à la mise en place ou à la consolidation de services aux membres et de promouvoir l'émergence d'une nouvelle génération de leaders paysans.

LSGT filière Arachide a comme cibles premières les femmes agricultrices qui sont très présentes dans les activités de production, de commercialisation et surtout dans le domaine de la transformation. Il vise globalement à apporter une contribution pour la sécurité alimentaire et le développement économique.

RENCONTRE DE PREPARATION DE LA CARAVANE OUEST AFRICAINE DES LUTTES POUR LA TERRE, L'EAU ET LES SEMENCES.

Ce lundi 27 août 2018 s'est tenue dans les locaux du CNCR, une réunion de la plateforme nationale de la convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences en Afrique de l'Ouest. Cette réunion avait pour objet la préparation de la deuxième édition de la Caravane ouest africaine des luttes pour la terre, l'eau et les semences. C'est une rencontre a=qui a vu la participation des organisations de la société civile notamment ENDA PRONAT, IPAR, CERFLA, Forum social SENEGAL. Elle a ainsi permis de partager les Termes de Références, la note technique et les modalités de financement de cette caravane. La plateforme nationale a étudié la note conceptuelle de cet évènement en identifiant les thématiques sur lesquelles le Sénégal mettra l'accent lors du forum de lancement. Il s'agit des thématiques sur les semences paysannes, le foncier, l'agro écologie, la pêche artisanale, la migration et le pastoralisme, du fait de leurs enjeux stratégiques.



Le forum national de lancement de la caravane est prévu le mercredi 07 novembre à Kaolack et l'idée de co-organiser ce forum avec la plateforme de la Gambie a été également émise en vue de mieux marquer le coup. Pour cette deuxième édition, la caravane se fera en deux axes : le premier axe partira de la Guinée Conakry, traversera la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo pour prendre fin au Benin, point de jonction avec l'axe II de la caravane qui viendra du Nigeria. Elle débutera, le 10 novembre et se terminera le 30 novembre 2018 et les 1, 2 et 3 décembre 2018 seront consacrés au retour des caravaniers dans leurs pays respectifs.

Tout au long des itinéraires, seront organisées des conférences populaires, des marches, des projections de film, des manifestations culturelles et des rencontres avec les parlementaires, élus communaux et autorités administratives et coutumières par les caravaniers. Outre, les thématiques terre, eau, semences paysannes, pastoralisme et pêche, seront débattus par les caravaniers et les communautés également les questions de changements climatiques, de

migration, du genre (femmes et des jeunes, les APE, la criminalisation des défenseurs des biens communs et des droits humains.

Pour rappel l'objectif général de la convergence est de contribuer à une transformation sociale en Afrique de l'Ouest notamment par l'amélioration des politiques et les textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO pour défendre les droits des paysans dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne qui s'appuie sur les droits humains.

PREPARATION ET MISE ŒUVRE PAR LE CNCR DES ENQUETES DE DEBUT DE CAMPAGNE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE REFERENCE DE LA REGION DE ZIGUINCHOR



Dans le cadre du suivi des transformations structurelles des exploitations agricoles, le CNCR en partenariat avec l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) a effectué une mission du 27 au 31 Aout 2018 à Ziguinchor. Cette mission a été dirigée par Marius DIA, Coordonnateur de la Cellule d'Appui Technique du CNCR accompagné de Cheikh FAYE, Ingénieur statisticien à IPAR.

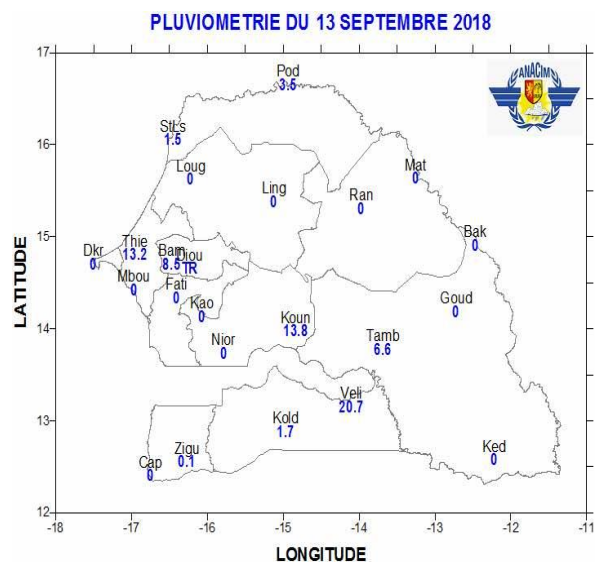
Cette activité rentre dans le cadre de la continuité du programme « *World Agriculture Watch* » (WAW), une initiative internationale qui a pris fin en en 2017 et qui avait pour finalité d'appuyer un réseau de pays à mieux documenter les transformations structurelles des exploitations agricoles et renforcer leur système d'information en favorisant les échanges et les comparaisons internationales. Ce programme avait permis de faire à partir d'une base de 240 exploitations familiales un travail ayant abouti à la définition de 30 exploitations agricoles de référence (EAR). Les enquêtes qui avaient été menées avaient permis de caractériser à partir de la taille économique basée sur le SMIG agricole les 30 EAR. La répartition des exploitations selon la taille économique a révélé que sur les 30 exploitations de référence de la région de Ziguinchor, 40% ont une taille supérieure au double du SMIG. Elles sont suivies respectivement par les exploitations de taille inférieure à la moitié du SMIG avec 23,3%, celles dont la taille se situe entre le SMIG et son double 20% et celles entre la moitié du SMIG et le SMIG 16,7%. Cette caractérisation a permis d'avoir également des informations sur: la répartition des exploitations par sexe du Chef d'exploitation ; la répartition des chefs d'exploitations par niveau d'instruction ; la taille moyenne des EA par période (population) ; les superficies moyennes et leur évolution ; le matériel agricole ; l'implication des femmes dans les travaux agricoles et les pratiques culturelles.

Suite aux rencontres de restitution aux niveaux régional (Ziguinchor) et national (Dakar), il était envisagé de reprendre certaines parties des fiches de collecte et de procéder à des enquêtes de début de campagne. Les fiches de collecte ont été reprises et des précisions introduites sur de nouveaux éléments importants en début de campagne agricole.

C'est cela qui a justifié, l'organisation de cette mission qui a ainsi permis le partage et la validation des fiches de collecte ; de procéder au paramétrage et à la programmation des smartphones ; et enfin de collecter des enquêtes de début de campagne. L'équipe technique de la mission se satisfait de l'appropriation du manuel par les animateurs, sa présentation a en effet permis aux animateurs de comprendre comment mettre en marche l'application et l'utiliser dans ses différentes fonctionnalités. Le CNCR se satisfait aussi de la familiarisation des 10 animateurs à l'application à travers un test sur le terrain. Ce qui renforcera davantage l'efficacité du travail de suivi des exploitations familiales qui est un moyen pour les paysans d'analyser eux-mêmes leur situation, propose des solutions pertinentes pour y faire face et participent aux processus d'élaboration, de mise en œuvre des politiques agricoles.

FAITS MARQUANTS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE : LONGUE PAUSE PLUVIOMETRIQUE, MALADIE DU BETAIL, MANQUE DE PATURAGE, SOUDURE.

Un suivi de l'hivernage par le CNCR auprès de ses fédérations membres a permis de collecter des informations sur la pluviométrie, la situation phytosanitaire, les maladies et l'aliment du bétail, la soudure, les spéculations dont les acteurs font face dans les différentes localités du pays. Dans l'ensemble, on note une situation mitigée avec certaines parties du pays où les agriculteurs ont un bon espoir avec la reprise des pluies après deux mois de pause. Toutefois, la présence de la fièvre aphteuse dans plusieurs zones ravage le bétail. Aussi, le manque de pâturage fait grimper les prix des sacs de paille d'arachide et des aliments du bétail. La soudure se fait sentir dans certaines zones où le mil et le maïs se vendent à 200f le kilogramme. Même le secteur de la pêche est touché. Malgré des mesures prises par l'Etat, il y a de grosses inquiétudes. Lors de son Conseil d'administration extraordinaire sur la situation de la campagne agricole, le CNCR propose des solutions aussi bien à l'Etat qu'à ses membres.



Bref coup d'œil de la situation dans quelques régions :

Région de kaffrine

La Situation est revenue à la normale avec les dernières pluies. Mais le pâturage pose toujours problème. A **Ndramé Escale**, le sac de paille d'arachide coute 5000 f. Pour la situation phytosanitaire, il y avait des attaques dans les champs mais heureusement les pluies les ont chassées. Pour la Situation alimentaire, il y a un réel besoin de disposer de vivres de soudure, on assiste à une augmentation du prix du kilogramme de sorgho qui coute 200f de même que pour le mil dont le prix est vendu à 200f mais d'ici quelques jours le mil pourrait être récolté. Vers **Malem hodar**, la situation est très difficile, certains agriculteurs sont en train de refaire leurs semis.

Région de Kolda :

La situation pluviométrique est normale mais on note un retard de croissance des cultures car pour les années précédentes à cette période-ci, on récoltait certaines spéculations. Mais fin septembre, les plantes vont beaucoup évoluer. On nous signale cependant la présence de la fièvre aphteuse alors qu'il n'y a pas de vaccins. Si des décisions ne sont pas prises la situation sera désastreuse selon les éleveurs de cette localité.

Vers kounheul, certains agriculteurs ont dû refaire leurs semis. Le CNCR est invité à interpeler l'Etat sur la supposée présence de l'aflatoxine sur le maïs sèche.

Dans le Ndiomabtou, le maïs et le mil sont vendus à 200f le kilogramme. Certains éleveurs de cette zone se demandent si la maladie du bétail n'est pas due au manque de pâturage, car on donne tout au bétail pour pouvoir assurer leur alimentation. On note également trop d'inondations avec 112 mm de pluies, beaucoup de dégâts matériels sont signalés.

Département de Linguère, (région Louga) :

Dans cette localité, certains agriculteurs étaient obligés de refaire les semis à cause d'une longue pause pluviométrique. Il y a un réel problème de pâturage dans cette zone carrefour où le bétail passe pour la transhumance.

Région de Sédhiou :

Dans cette localité, on nous signale une pause qui a duré seulement 15 jours mais actuellement la situation est normale et il y a bon espoir. Les cultures se portent bien. Leur principale difficulté est la maladie du bétail et l'absence de vaccins. Le fléau touche le plus souvent les veaux.

Département de Vélingara :

Il n'y a pas de déficit pluviométrique dans cette localité mais il y a des attaques sur le maïs et de la maladie du bétail qui inquiètent sérieusement les agriculteurs et les éleveurs de cette zone.

Diourbel :

Département Bambey : grave déficit pluviométrique est noté, beaucoup de plants sont perdus. Les populations (60% environ sont dans le besoin de vivres de soudure). Dans une localité comme Réfane, c'est comme si la campagne venait de démarrer. Certains agriculteurs n'ont même pas semé leur arachide.

Région de Fatick :

Il y avait un déficit pluviométrique après les semis mais la reprise peut sauver les plants. Le bétail manque de pâturage et est aussi victime de maladies. Dans cette localité, les éleveurs se posent la question de savoir pourquoi les vétérinaires publics ne disposent pas de vaccins ?

Ranérou :

Actuellement si on analyse le pâturage dans la zone, il y a de réelles inquiétudes, l'herbe qui pousse ne peut pas assurer le bétail pour une durée de 3 mois selon les éleveurs.

Téssékéré, département de dagana jusqu'à saint louis : La situation agricole n'est pas rassurante, il y a une grande inquiétude chez les agriculteurs et éleveurs même s'il pleut jusqu'en octobre. Il y a la présence d'une nouvelle maladie inconnue qui est revenue dans le

pays, cela nécessite des recherches selon les éleveurs qui ont aussi fait un plaidoyer pour que le CNCR lutte pour l'homologation du prix de l'aliment du bétail.

Culture du riz dans la vallée :

La pluie du 27 juin a touché beaucoup de zones et a impacté négativement sur la culture du riz. Sur la campagne hivernage, pas possible d'atteindre les prévisions de 25 %.

Podor jusqu'à saint louis : trop de pluies dernièrement, cela impacte négativement sur le riz mais pourrait servir aux autres cultures.

La Fédération Périmètres Autogérés (FPA), membre du CNCR pèse 12500 ha de production mais cette année, elle n'aura pas la capacité de produire la moitié.

Secteur pêche :

La mauvaise pluviométrie a des impacts négatifs sur la pêche où on note une raréfaction de certaines espèces. On sent le retour de l'émigration clandestine à cause des difficultés que rencontre actuellement la pêche. La soudure est très ressentie par les pêcheurs et ils déplorent de ne pas pouvoir bénéficier des mesures prises par le gouvernement sur la soudure. Les accidents en mer sont aussi très fréquents en cette période à cause des mauvaises conditions pluviométriques.

Recommandations du CNCR :



Lors de son Conseil d'administration extraordinaire sur la situation de la campagne agricole, le CNCR a formulé plusieurs recommandations à l'endroit des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs qui sont membres de ses fédérations.

Aliments du bétail :

Le CNCR va étudier des solutions à ce niveau avec l'Etat. Une étude sera déposée au Ministère pour que l'an prochain, une telle situation ne se reproduise. Il est aussi proposé de faire des commandes groupées, le CNCR trouvera un moyen de ne pas être taxé sur les importations de l'aliment de bétail.

Maladies du bétail :

Le CNCR est informé que le gouvernement a fait une commande. Le CNCR rencontrera le directeur de l'élevage pour cette problématique. Le CNCR fera en sorte que chaque éleveur assure son bétail même s'il faut les subventionner. Une sensibilisation sur l'assurance bovine sera faite et le CNCR se fixera un nombre précis. Les éleveurs sont invités à se rapprocher du Coordonnateur de la cellule d'appui technique pour concrétiser cette mesure. La commission de l'élevage du CNCR sera redynamisée et renforcée pour prendre en charge ses préoccupations.

Sur la pêche :

Le CNCR fera une note sur l'impact du déficit pluviométrique sur la pêche. Il proposera aussi une tournée de sensibilisation sur les règles de conduite en mer.

Informations sur le comité de suivi de la Campagne présidé par le Ministère de l'Agriculture:

Le CNCR a deux représentants dans ce comité. Il ont rendu compte au C.A que le Ministre a remercié le CNCR pour avoir déclaré son engagement à accompagner la mise en œuvre des mesures qui ont été prises par le Gouvernement pour assister les agriculteurs face au déficit pluviométrique. L'Etat va injecter 7 milliards qui vont constituer de semences à cycle court et d'engrais. Les semences (Niébé, sésame, pastèques, manioc et sorgho) sont gratuites mais l'engrais est subventionné. La Commission de distribution sera dirigée par l'administration territoriale pour chaque localité. Les semences et les engrais seront déployés dans les zones où on note plus d'impact du déficit pluviométrique. Pour Chaque zone : c'est la filière la filière la plus importante qui y sera déployée.